



De l'Ami des Humains reconnus les traits ,
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits,
Il prolonge la Vie, il secourt l'indigence,
le plaisir d'être utile est seul sa récompense ,

V I E
DE JOSEPH BALSAMO,
CONNU SOUS LE NOM
DE
COMTE CAGLIOSTRO,

*Extraite de la Procédure instruite
contre lui à Rome ; en 1790,*

Traduite d'après l'original italien,
imprimé à la Chambre Apostolique ;
enrichie de Notes curieuses , et ornée
de son Portrait.

A P A R I S ,

Chez ONFROY, libraire, rue Saint-Victor, n^o. 11.

ET A STRASBOURG ,

Chez JEAN-GEORGE TREUTTEL, libraire.

On trouve chez les mêmes Libraires ,

Œuvres Complètes du duc de S. Simon , 13 vol. in-8°.

Prix 39 liv. *broch.*

**Œuvres Posthumes de Frédéric II , roi de Prusse ,
seconde édition sans cartons, 16 vol. in-8°. 32 liv. *br.***

**Œuvres du roi de Prusse , publiées du vivant de l'Au-
teur , servant à compléter la Collection des Œuvres
de ce Monarque , 4 vol. in-8°. Prix 16 liv. *broch.***

AVERTISSEMENT.

LA célébrité de Cagliostro est moins due, en France, à sa charlatanerie, qu'au rang éminent de l'un des hommes crédules qu'il a eu l'art de séduire, et au fameux procès dans lequel il a été impliqué ; mais comme il a, quelque temps, attiré sur lui tous les regards, son origine, les événemens de sa vie, le tissu de ses impostures, et la procédure qui vient de fixer, vraisemblablement pour toujours, sa destinée, excitent la curiosité générale : on ne peut donc guère douter que l'histoire de sa vie ne soit avidement reçue. Quelques lecteurs desireroient, peut-être, qu'elle fût écrite et tissée avec plus d'art, et traitée avec plus de philosophie ; mais d'autres trouveront que les défauts qui d'abord semblent la déparer, la rendent en effet plus précieuse. Ils liront avec plaisir le livre d'un romain qui vient d'écrire avec

tous les préjugés politiques et superstitieux de son pays ; et , par les réflexions qu'ils feront sur son ouvrage , ils le rendront d'autant plus philosophique , qu'il y a mis moins de philosophie. La vie de Cagliostro , écrite d'après les actes du tribunal de l'inquisition , et dans un esprit inquisitorial , est un monument digne d'être conservé.

Si l'on a des preuves juridiques des crimes dont on assure que Cagliostro s'est rendu coupable à Palerme , il auroit pu , dans cette ville , être justement condamné à mort ; si l'on a les mêmes preuves des escroqueries qu'il paroît avoir faites à Londres , les tribunaux d'Angleterre auroient pu justement le condamner à de graves peines ; dans d'autres pays encore , les juges auroient eu droit de lui infliger la peine des galères ; à Rome , on ne pouvoit lui reprocher que d'être franc-maçon , et d'avoir reçu deux adeptes à la maçonnerie ; les juges de Rome n'avoient aucun droit de le poursuivre pour des crimes

commis hors de leur territoire, et pour lesquels ils n'avoient point de corps de délit; et cependant c'est à Rome qu'il a été condamné.

Mais dans les états du pontife romain, il existe une loi qui prononce la peine de mort contre les francs-maçons. Elle a été portée, non sur des preuves que cette société fût criminelle, mais sur ce qu'elle tient secrets ses statuts, son objet, son régime, c'est-à-dire qu'on a prononcé contre elle la peine réservée aux plus grands crimes, parce qu'on ignore si elle est innocente ou criminelle. C'est sur le prononcé de cette inique loi que Cagliostro a été condamné : il a été prouvé qu'il étoit franc-maçon, donc il étoit digne de mort; et la clémence du pontife s'est signalée, en commuant la peine capitale contre celle d'une prison perpétuelle.

Aussi, en annonçant en France la sentence portée à Rome, les papiers publics des deux partis qui nous divisent, se sont-ils accordés à la condamner. *Elle est égale-*

ment cruelle et absurde, dit l'auteur de la *Feuille villageoise* « Il est fâcheux, dit
 « M. Mallet du Pan, auteur de la partie
 « politique du *Mercur*, que dans la sen-
 « tence, on ait conservé l'ancienne for-
 « mule. . . . au lieu d'exprimer ses véri-
 « tables délits, l'imposture, l'impiété la
 « plus scandaleuse, la doctrine de la dé-
 « bauche et l'escroquerie.» On peut obser-
 ver à M. Mallet du Pan, que le corps
 des délits de Cagliostro n'existant point à
 Rome, il n'y étoit sujet à aucune peine.
 Il est fâcheux que l'imposteur ait subi, par
 des formes injustes, une peine qu'en effet
 il avoit si bien méritée.

On trouvera dans l'ouvrage, les prin-
 cipaux détails de ses escroqueries et de
 ses impostures. Considéré comme franc-
 maçon, on peut dire que sa maçonnerie,
 prétendue égyptienne, fondée sur des
 erreurs mystiques et superstitieuses, pou-
 voit devenir aussi dangereuse que la ma-
 çonnerie commune est innocente. « Celle-
 « ci, dit l'auteur de l'*Essai sur les illumi-*

«nés, est une institution respectable par
 «ses deux bases premières, l'égalité et la
 «charité. Elle a tour-à-tour essuyé des
 «proscriptions, et l'appui le plus décidé ;
 «elle a toujours été l'objet du respect de
 «la multitude, de l'indifférence du sage,
 «et de la tolérance des gouvernemens rai-
 «sonnables. Rien ne peut exister sans
 «les formes. Vraisemblablement le secret
 «des francs-maçons n'est autre chose
 «que les formes qui donnent un corps à
 «cette association, dont l'humanité, jus-
 «qu'à nos jours, n'a recueilli que des bien-
 «faits. » L'empereur Joseph II, qui prit
 les francs-maçons sous sa protection,
 disoit, dans un billet écrit de sa main :
 «Je ne connois pas leurs mystères, et je
 «n'ai jamais eu assez de curiosité pour
 «les pénétrer ; il me suffit de savoir que
 «la franc-maçonnerie fait toujours quelque
 «bien, qu'elle soutient les pauvres, et
 «cultive et protège les lettres, pour faire
 «pour elle quelque chose de plus que dans
 «les autres pays. » C'est cette maçonnerie

qui est regardée , à Rome , comme un crime digne de mort.

Je doute que l'on doive regarder d'un œil aussi favorable les maçonneries connues sous le nom de *rectifiée*, de *la haute*, de *la stricte observance*. Celle de Cagliostro , avec sa vision béatifique , ses évocations des esprits supérieurs , sa régénération physique et morale , détruisoit , dans les esprits , les lumières de la raison , et les portoit au fanatisme , qui , dirigé par des fourbes habiles , leur obéit en aveugle , et devient capable de tous les crimes. Elle ne manquoit pas de rapports avec la sombre folie des *illuminés* d'Allemagne , sur laquelle on peut lire des détails curieux dans le livre de M. de Luchet , que nous avons cité. Cette secte de maniaques environne aujourd'hui plusieurs trônes , tient le bandeau de l'erreur sur les yeux de plusieurs souverains , écarte loin d'eux les talens et les vertus , distribue les emplois civils et militaires , et menace de leur ruine les états dont elle tient les

rênes. Elle enveloppe dans sa haine , et la religion qui la condamne , et la philosophie qui la combat : elle appelle les philosophes , *les ennemis*. Cagliostro fut introduit à Francfort-sur-le-Mein , dans l'ancre de ces forcenés. L'auteur de sa vie a manqué de lumières sur leur secte ; nous allons , d'après M. de Luchet , décrire l'horrible cérémonie de leur réception. Il tient ces détails de deux hommes, quelque temps séduits par ces farouches sectaires. Ils ne se connoissoient pas mutuellement, ils les lui communiquèrent à différentes époques ; et leur récit ne s'éloigne pas de la déposition de Cagliostro.

« Le récipiendaire est conduit , à travers
 « un sentier ténébreux , dans une salle im-
 « mense , dont la voûte , le parquet et les
 « murs sont couverts d'un drap noir par-
 « semé de flammes rouges et de couleuvres
 « menaçantes ; trois lampes sépulcrales
 « jettent , de temps en temps , une mou-
 « rante lueur , et laissent à peine distin-
 « guer , dans cette lugubre enceinte , des

« débris de morts soutenus par des crêpes
 « funèbres ; un monceau de squelettes
 « forme, dans le milieu, une espèce d'au-
 « tel ; à côté s'élèvent des livres ; les uns
 « renferment des menaces contre les par-
 « jures ; les autres, l'histoire funeste des
 « vengeances de l'esprit invisible, et des
 « évocations infernales qu'on prononce
 « long-temps en vain.

« Huit heures s'écoulent. Alors des
 « fantômes traînant des voiles mortuaires,
 « traversent lentement la salle, et s'abymant
 « dans des souterrains, sans qu'on entende
 « le bruit des trappes, ni celui de leur chute.
 « On ne s'en aperçoit que par l'odeur
 « fétide qu'ils exhalent.

« L'initié demeure vingt-quatre heures
 « dans ce ténébreux asile, au milieu d'un
 « silence glaçant. Un jeûne sévère a déjà
 « affoibli sa pensée. Des liqueurs préparées
 « ont commencé par fatiguer, et finissent
 « par exténuer ses sens. A ses pieds sont
 « placées trois coupes, remplies d'une
 « boisson verdâtre. Le besoin les approche

« des lèvres; la crainte involontaire les
 « en repousse.

« Enfin paroissent deux hommes qu'on
 « prend pour des ministres de la mort.
 « Ils ceignent le front pâle du récipien-
 « daire avec un ruban aurore, teint de
 « sang, et chargé de caractères argentés,
 « entremêlés de la figure de Notre-Dame
 « de Lorette. Il reçoit un crucifix de cuivre
 « de la longueur de deux pouces (obser-
 « vez que ce sont des Luthériens et des
 « Réformés qui font usage de ces images
 « et reliques, si sévèrement prosrites
 « dans leur culte); on suspend à son cou
 « des espèces d'amulettes enveloppées d'un
 « drap violet. Il est dépouillé de ses habits,
 « que deux freres servans déposent sur un
 « bucher élevé à l'autre extrémité de la
 « salle. On trace sur son corps nu des
 « croix avec du sang. Dans cet état de
 « souffrance et d'humiliation, il voit s'ap-
 « procher de lui à grands pas cinq fan-
 « tômes armés d'un glaive, couverts de
 « draps dégouttans de sang. Leur visage

« est voilé : ils étendent un tapis sur le
 « plancher , s'y agenouillent , prient dieu ,
 « et demeurent les mains étendues en croix
 « sur la poitrine , et la face contre terre ,
 « dans un profond silence. Une heure se
 « passe dans cette pénible attitude. Après
 « cette fatigante épreuve , des accens
 « plaintifs se font entendre ; le bucher
 « s'allume ; mais ne jette qu'une lueur
 « pâle ; les vêtemens y sont consumés.
 « Une figure colossale et presque transpa-
 « rente sort du sein même du bucher. A
 « son aspect , les cinq hommes prosternés
 « entrent dans des convulsions insuppor-
 « tables à voir : images trop fidelles de
 « ces luttes écumantes , où un mortel ,
 « aux prises avec un mal subit , finit par en
 « être terrassé.

« Alors une voix tremblante perce la
 « voûte , et articule la formule des exé-
 « crables sermens qu'il faut prononcer :
 « ma plume hésite , et je me crois pres-
 « que coupable de les retracer.

« *Au nom du fils crucifié , jurez de*

« briser les liens charnels qui vous at-
 « tachent encore à père, mère, frères, sœurs,
 « époux, parens, amis, maîtresses, rois,
 « chefs, bienfaiteurs, et tout être quel-
 « conque, à qui vous aurez promis foi,
 « obéissance, gratitude, ou service.

« Nommez le lieu qui vous vit naître
 « pour exister dans une autre sphère, où
 « vous n'arriverez qu'après avoir abjuré
 « ce globe empesté, vil rebut des cieux.

« De ce moment, vous êtes affranchi
 « du prétendu serment fait à la patrie et
 « aux lois. Jurez de révéler au nouveau
 « chef que vous reconnoissez, ce que vous
 « avez vu ou fait, pris, lu ou entendu,
 « appris ou deviné, et même de recher-
 « cher, épier ce qui ne s'offriroit pas à
 « vos yeux.

« Honorez et respectez l'aqua toffana,
 « (*) comme un moyen sûr, prompt et
 « nécessaire de purger le globe par la

(*) L'aqua toffana est, dit-on, le plus violent
 et le plus subtil des poisons connus.

xiv A V E R T I S S E M E N T.

« mort , ou par l'hébétation de ceux qui
« cherchent à avilir la vérité , ou à l'ar-
« racher de nos mains.

« Fuyez l'Espagne , fuyez Naples ,
« fuyez toute terre maudite. Fuyez enfin
« la tentation de révéler ce que vous en-
« tendez : car le tonnerre n'est pas plus
« prompt , que le couteau qui vous attein-
« dra en quelque lieu que vous soyez.

« Vivez au nom du père , du fils et du
« saint-esprit. »

« Quand le patient a prononcé ces pa-
« roles, on place exactement devant lui un
« candélabre garni de sept cierges noirs ;
« à ses pieds est un vase plein de sang
« humain , où on lave son corps. Il en
« boit la moitié d'un verre , et il articule
« le fatal serment. Une sueur froide dé-
« coule de ses joues livides ; à peine il se
« soutient sur ses jambes défaillantes. Les
« frères se prosternent , et lui tremblant ,
« déchiré de remords , jeté dans une espèce
« de délire , attend sa destinée. . . Aussitôt
« que la cérémonie est finie , le récipient-